Rothschild & Co
Asset Management

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BIRDY C EUR

PRODUIT

Nom du produit : BIRDY
Code ISIN : FR001400NGX1
Initiateur du produit : Rothschild & Co Asset Management
Site Internet : https://www.am.eu.rothschildandco.com. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 17/04/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Durée
La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Objectifs
La SICAV a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans et au moyen d'une gestion discrétionnaire, une performance nette de frais de gestion supérieure à 5%, en investissant directement et/ou indirectement (via les OPC, dont les OPC cotés/ETF) sur les marchés mondiaux des produits d'actions et/ou de taux.
La SICAV n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.
La SICAV est investie dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), dans des actions et OPC de produits d'actions, dans des produits de taux (dont EMTN et certificats structurés) et OPC de produits de taux (dont convertibles), ainsi que dans des OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux OPC à rendement absolu, en fonction des opportunités de marché (gestion discrétionnaire). La SICAV peut investir jusqu'à 100 % de son actif en OPC (dont les OPC cotés/ETF).
En vue de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l'évolution des marchés : (i) entre 0% et 60% de l'actif net en actions et produits assimilés aux actions (y compris via des OPC/ETF cotés), sur tous types de zones géographiques, toutes capitalisations (jusqu'à 20% maximum de l'actif net en micro et petites capitalisations. Les sociétés entrant dans le périmètre des micro et petites capitalisations sont celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euro.), marchés et secteurs d'activité ; (ii) entre 40% et 100% de l'actif net en produits de taux et produits assimilés (y compris via des OPC/ETF cotés, dont les OPC monétaires), de signature d'Etat ou privée, de qualité « Investment Grade » ou non, dont 10% maximum de l'actif net de produits spécialisés en obligations convertibles. Les produits de taux en direct et indirect (hors monétaire en lignes directes ou indirectes OPC/ETF cotés) sont limités à 50% de l'actif net. Les investissements en obligations spéculatives dites à « Haut Rendement » (« High Yield »), ou avec une notation jugée équivalente par la société de gestion, ainsi qu'en titres non notés, peuvent représenter jusqu'à 40% de l'actif net. Les investissements en obligations subordonnées, à l'exclusion des obligations contingentes convertibles, peuvent représenter jusqu'à 20% maximum de l'actif net. Les investissements sur des EMTN et certificats structurés peuvent représenter jusqu'à 40% de l'actif net. Les EMTN et certificats structurés indexés sur le marché des actions participent à l'exposition action du portefeuille, mais sont comptabilisés dans la poche d'investissement en produits de taux compte tenu de leur nature juridique. La SICAV peut également investir en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions ; (iii) entre 0 et 25% de l'actif net en OPC à rendement absolu. La SICAV pourra avoir recours aux stratégies à rendement absolu suivantes : « long/short », « arbitrage/relative value », « global macro », « systématiques », « situations spéciales » / « event driven » ; et (iv) entre 0 et 10% de l'actif net en dépôts.
La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.
La SICAV pourra être exposée aux pays hors OCDE (y compris les pays émergents), de façon directe ou indirecte via les OPC ou des ETF sous-jacents spécialisés sur les marchés hors OCDE, jusqu'à 20% de son actif net. La SICAV pourra être exposée aux risques liés aux micro et petites capitalisations, de façon directe et indirecte via les OPC ou des ETF sous-jacents spécialisés sur les micro et petites capitalisations, jusqu'à 20% de l'actif net. La SICAV pourra être exposée aux obligations spéculatives dites à « Haut Rendement » (« High Yield ») de façon directe et indirecte via les OPC ou des ETF sous-jacents spécialisés en obligations spéculatives dites à « Haut Rendement » (« High Yield ») ainsi qu'aux titres non notés, jusqu'à 40 % de son actif net.
La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (futures, forwards dont les swaps de change, options et swap de taux d'intérêt) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, le gestionnaire interviendra sur les marchés des devises, des taux et/ou des actions, à titre de couverture et/ou d'exposition. La SICAV pourra également, avoir recours à des titres intégrant des dérivés. L'exposition du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 60% de l'actif net. L'exposition du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100% de l'actif net. L'exposition du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100% de l'actif net. L'exposition globale de la SICAV ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + Fin de mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : le jour ouvré précédent à 12h00 auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Investisseurs de détails visés
Cette SICAV s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement avec une allocation diversifiée, comportant un risque lié à sa gestion discrétionnaire caractérisée par de larges fourchettes d'allocation d'actifs.
Non éligible aux US Persons.
Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.
Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques
Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.
Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://am.eu.rothschildandco.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



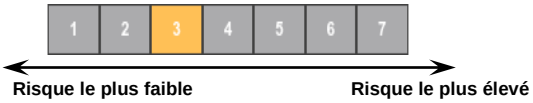

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :
• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
• **Risque de liquidité** : Actions : Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché. Produits de taux : Risque découlant d'un manque d'intervenants offrant des prix sur le marché des produits de taux et convertibles. Ces deux risques peuvent impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.
• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.
Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 11/2023. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 08/2015 et 08/2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 07/2014 et 07/2019.

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement : 10 000 €

Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 660 €	7 100 €
	Rendement annuel moyen	-23,44 %	-6,63 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 160 €	8 630 €
	Rendement annuel moyen	-18,39 %	-2,90 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 930 €	11 270 €
	Rendement annuel moyen	-0,73 %	2,43 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 200 €	11 860 €
	Rendement annuel moyen	12,01 %	3,48 %

Ce type de scenarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.
L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €

Scénarios	**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	454 €	1 222 €
Incidence des coûts annuels*	4,58 %	2,26 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,69 % avant déduction des coûts et de 2,43 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,13 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	110 €
Coûts de transaction	0,45 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans
Un désinvestissement avant l'échéance est possible de façon hebdomadaire le vendredi et fin de mois. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu le jour ouvré précédent à 12h00 auprès de CACEIS Bank. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://am.eu.rothschildandco.com.

L'OPC est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.
La politique ESG de la société de gestion est accessible sur le site : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.